

UNE ACTION GOUVERNEMENTALE CONCERTÉE À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES :

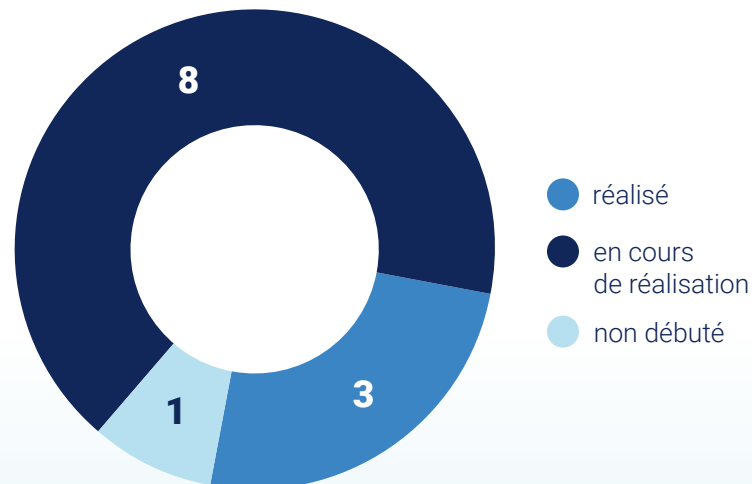
BILAN 2022-2023 DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE À PART ENTIÈRE

SUIVI DES 12 ENGAGEMENTS
AU 31 MARS 2023



12

engagements pris
par 15 ministères
et organismes publics :



- réalisé
- en cours de réalisation
- non débuté

ENGAGEMENTS RÉALISÉS EN 2022-2023 :

- **Engagement 2** : Permettre une meilleure accessibilité aux personnes handicapées à la pratique d'activités récréatives, sportives, physiques et de plein air sur l'ensemble du territoire québécois, notamment par l'accès à des équipements et au soutien en accompagnement.
- **Engagement 5** : Réaliser un portrait des services offerts en activités professionnelles et communautaires dans l'ensemble des régions du Québec.

SUIVI DU PROJET POUR UNE MEILLEURE
RÉPONSE AUX BESOINS ESSENTIELS
DES PERSONNES HANDICAPÉES :
une analyse des programmes et pistes de solution

- Ce projet est issu d'un mandat du ministre responsable de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*;
- Il vise à analyser le financement, l'organisation et la coordination des programmes destinés aux personnes handicapées afin de dégager des pistes de solution pour réduire les obstacles qu'elles rencontrent dans l'obtention des services répondant à leurs besoins.

Analyse des données recueillies et rédaction des rapports

- Analyse des données recueillies dans le cadre de la vaste collecte réalisée auprès des ministères et organismes publics concernés, des conseillères et conseillers à l'intégration de l'Office ainsi que des organismes du milieu associatif des personnes handicapées.
- Rédaction de cinq rapports et début des consultations internes et externes auprès des ministères et organismes publics concernés.
- Rédaction d'un sixième rapport portant sur les pistes de solution débutée.

SUIVI DES PLANS D'ACTION ANNUELS
À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

Qui a l'obligation de produire un plan d'action ?

192
organisations

118
ministères et organismes
publics de 50 employés et plus

74
municipalités d'au
moins 15 000 habitants

En 2022-2023 :

100 %
des organisations
ont produit un plan
d'action : un record

5 731 mesures ont été prévues

83 % des organisations ont consulté des personnes handicapées lors de l'élaboration de leur plan d'action

91 % des plans d'action sont de bonne, très bonne ou excellente qualité

Obstacles et thèmes les plus fréquemment visés par les mesures

Ministères et organismes publics



767
mesures en lien
avec le travail

735
mesures en
lien avec la
sensibilisation
et la formation

692
mesures en lien
avec l'accessibilité
des immeubles

Municipalités



975
mesures en lien
avec l'accès aux
activités de loisir,
de sport, de tourisme
et de culture

490
mesures en
lien avec les
déplacements
et le transport

461
mesures en lien
avec la sensibilisation
et la formation